

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30/10/2025

Référence
2025-56

L'an 2025 et le 30 Octobre à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de BOURGOIN Pascal, Maire.

Objet de la délibération
Date de mise en application du règlement du Service Assainissement

Présents : M. BOURGOIN Pascal, Maire, Mmes : GRIGNÉ Valérie, MOULIN Valérie, OUARDIRHI Roselyne, MM : BLOT Mickaël, CHAMPION Jean-François, DEMANGELLE Laurent, FAYOLLE Stéphane, GORGET Stéphane

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
12	9	11

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme BARBIER Gwenaëlle à Mme MOULIN Valérie, M. FOUQUERAY Olivier à M. DEMANGELLE Laurent
Excusé(s) : Mme BRETON Patricia

Date de la convocation
21/10/2025

A été nommé(e) secrétaire : M. FAYOLLE Stéphane

Date d'affichage
21/10/2025

Objet : Date de mise en application du règlement du Service Assainissement

Vote
A l'unanimité
Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que le règlement de service de l'Assainissement Collectif a été validé lors du dernier conseil municipal et que maintenant il faut décider sa date d'application.

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture de Mamers
Le : 05/11/2025

Après en avoir délibéré, le Conseil décide à l'unanimité de ses membres présents :

Et

Publication ou notification du :
05/11/2025

- Décide que le règlement de service de l'assainissement collectif sera applicable à la date du 1er décembre 2025,
- Charge Monsieur le Maire de l'exécution du présent règlement,

Monsieur le Maire précise qu'il sera transmis par lettre suivie par les services de la poste aux abonnés.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :
En mairie, le 03/11/2025
Le Maire
Pascal BOURGOIN



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-217200625-20251030-D56_30102025-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/11/2025
Publication : 05/11/2025

Pour l'autorité compétente par délégation

